



ASSOCIATION DES
RÉALISATEURS
ET RÉALISATRICES
DU QUÉBEC



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Première entente collective entre l'ARRQ et l'ADISQ visant la captation de spectacles pour diffusion sur les plateformes numériques

Montréal, le 15 juin 2022 — Après un an de négociations, l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec (ARRQ) et l'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ) ont convenu dans les dernières semaines d'une première entente collective. Cette entente couvre la captation de spectacle musical, humoristique ou de variétés, en français ou en toute autre langue que l'anglais, qu'il soit présenté dans le cadre d'un festival, en salle ou autre, devant ou sans public, destinée à la diffusion sur les plateformes numériques.

Cette nouvelle entente prévoit, entre autres, un cachet de réalisation négocié avec le producteur auquel seront ajoutées des contributions pour les assurances collectives et la pension. Elle contient également une politique détaillée contre le harcèlement et encadre la procédure à suivre en cas de harcèlement allégué.

L'entente collective entrera en vigueur le 20 juin 2022 et sera d'une durée de deux ans.

Pour toute question relative à cette entente, nous vous invitons à communiquer, à l'ARRQ, avec Sophie Beaudoin, conseillère aux relations de travail, à sophie@arrq.quebec, et à l'ADISQ, avec Simon Prud'homme, conseiller aux relations de travail, à sprudhomme@adisq.com.

À propos de l'ARRQ

L'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec (ARRQ) est une association professionnelle reconnue par la « Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma (S-32.1) » qui comprend

plus de 800 membres réalisateurs et réalisatrices pigistes œuvrant principalement en français dans les domaines du cinéma, de la télévision, du web et de l'animation.

L'ARRQ s'emploie à la défense des intérêts et des droits professionnels, économiques, culturels, sociaux, moraux de tous les réalisateurs et réalisatrices du Québec en toute occasion et dans tout dossier. Parmi les actions vouées à la défense des droits des réalisateurs et au respect de leurs conditions de création, l'association négocie des ententes collectives, rédige et participe à l'élaboration de mémoires tout en collaborant à de nombreuses études. www.reals.quebec

À propos de l'ADISQ

L'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ) regroupe plus de 150 entreprises représentant l'ensemble de la chaîne professionnelle qui permet aux artistes québécois(e) de la chanson et de l'humour de développer leurs carrières et rejoindre leurs publics : producteurs de spectacles, de disques et de vidéos, maisons de disques, distributeurs, salles de spectacles, diffuseurs, gérants, relationnistes de presse, et autres. www.adisq.com

—30—

Pour renseignements

Stéphanie Brûlé
Conseillère aux communications ARRQ
stephanie@arrq.quebec
514 842 7373 poste 226

Marie-Julie Desrochers
Directrice des affaires institutionnelles et de la recherche
mdesrochers@adisq.com
514 842 5147 poste 237